

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 24 OCTOBRE 2018

N° 2018-09-05

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre octobre à quatorze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du seize octobre deux mille dix-huit, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

<p><u>Nombre de délégués</u> En exercice : 27 Présents (mini 9) : 14</p> <p><u>Nombre de voix</u> En exercice : 36 Présentes : 17 Exprimées par pouvoirs : 5 <b>Total (mini 19) : 22</b></p> <p><b>Quorum atteint</b></p>
---

### Délégués présents(es)

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteuse de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentante du Conseil départemental de la Drôme  
(porteuse de 2 voix)**

Corinne MOULIN

**11 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Valéry LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Éric RICHARD, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Pierre COMBES à Sébastien BERNARD, Roger DIDIER à Eliane BARREILLE, Marie-Pierre MONIER à Eric RICHARD, Marlène MOURIER à Valéry LIOTAUD.

### Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Pascale ROCHAS

### Invités présents

Frédéric GIRARD, région Auvergne-Rhône-Alpes  
Sébastien NINON, région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Invités excusés

Evelyne GAUTHIER

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 14 heures 30.

Monsieur Éric RICHARD est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Animation du projet « Gestion intégrée et sensibilisation aux risques naturels de moyennes montagnes dans les Baronnies provençales - Plan de financement 2019 – Année 3**

- \* Vu la délibération du Comité Syndical n°2015-12-17 du 3 décembre 2015 ayant pour objet la candidature au programme du massif alpin à la Gestion Intégrée des Risques Naturels,
- \* Vu la délibération du Bureau Syndical n°2016-02-10 du 8 avril 2016 ayant pour objet la Candidature au Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes (POIA) – Gestion Intégrée des Risques Naturels – Demandes de subvention,
- \* Vu la délibération du Bureau Syndical n°2016-03-04 du 3 mai 2016 ayant pour objet la stabilisation du plan de financement de l’animation du projet GIRN sur 3 ans,

Le 1<sup>er</sup> Vice-président expose :

Par délibération du 8 avril 2016, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales a déposé un dossier de candidature au Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes (POIA) pour répondre à l’appel à projet de l’axe 3 : « Développer la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels », OS4 : « Etendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif », concernant la thématique de la Gestion Intégrée des Risques Naturels.

La candidature du Parc a été retenue et bénéficie du financement de l’Union Européenne via le fonds FEDER-POIA sur 3 ans et du financement de l’Etat via le fonds FNADT pour chaque année du programme. Pour l’obtention du financement de l’Etat, un dossier de demande de participation financière doit être déposé chaque année civile.

Pour l’année 2019, le 1<sup>er</sup> Vice-président propose de solliciter les financements de l’Etat selon le plan de financement prévisionnel suivant :

	<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANT (en € TTC)</b>	<b>RECETTES</b>	<b>MONTANT (en € TTC)</b>
<b>Année 2019</b>	Ingénierie interne : frais de personnel + charges – Chargée de mission GIRN (0.5 ETP) – Chargée de mission environnement – gestion de l’espace (15 jours) – Chargé de mission Education au territoire (1 jour) – Assistante de direction (1 jour)	24 100€	Etat (FNADT) 30 %	8 526€
			Fonds européens (POIA – FEDER) 50%	14 210€
	Frais de mission	600 €	Autofinancement 20 %	5 684€
	Prestations externes	2 760 €		
	Achat matériel	960 €		
	<b>TOTAL ANNEE 2019</b>	<b>28 420€</b>	<b>TOTAL ANNEE 2019</b>	<b>28 420€</b>

L’année 2019 sera essentiellement consacrée à la capitalisation des informations et données récoltées depuis 2017 via les partenaires et prestataires. Les données liées aux feux de forêt seront traduites via l’édition d’une cartographie, d’un livret et d’un flyer. Les données liées aux mouvements de terrain, seront enregistrées sur clé USB et distribuées aux communes concernées par cet aléa naturel. Les données seront également partagées avec le SMIGIBA.

La capitalisation des données produites par les deux équipes de l'IRSTEA sera faite en accord avec les laboratoires de recherches et la commission forêt-risques naturels. Actuellement, aucun type de communication n'a été défini.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du 1<sup>er</sup> Vice-président
- **Valide** le plan de financement proposé pour cette action.
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

  
La Présidente  
Henriette MARTINEZ

